

COMPTE RENDU du 3^e Forum Culture et Récréotourisme suivant le XXV^e Congrès [25-FCR-03], tenu le mercredi 14 mai 2014, dès 9 h, dans la salle 301 A-B du Centre des congrès de Québec, sis au 1000, boul. René-Lévesque Est, à Québec, sous la présidence du confrère Paul de Bellefeuille, 3^e vice-président.

OUVERTURE DU FORUM

Le confrère Paul de Bellefeuille, 3^e vice-président, prononce l'allocution d'ouverture du 3^e Forum Culture et Récréotourisme suivant le XXV^e Congrès [25-FCR-03]. La consoeur Brigitte Claveau, représentante régionale politique et présidente de la région 7, fait fonction de vice-présidente. M. de Bellefeuille mentionne que la consoeur Suzanne Joncas, représentante régionale politique de la région 6, et aussi responsable du Forum avec M. de Bellefeuille et Mme Claveau, s'excuse de ne pouvoir être présente.

ORDRE DU JOUR

AUX FINS DE DÉCISION

- 1. Accréditation des personnes titulaires d'une délégation officielle**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2013**
- 4. Suivi de la proposition n° 4**

AUX FINS D'INFORMATION

- 5. Conciliation travail-famille**
- 6. Place aux organisations : ateliers et plénière**
- 7. Suivi de la négociation Sépaq**
- 8. Suivi des recours**
- 9. Assurance-emploi, plan d'action**
- 10. Varia**

1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

La consœur Brigitte Claveau procède à la validation des personnes titulaires d'une délégation officielle ou fraternelle.

Pour avoir quorum, il faut que les deux tiers (2/3) des délégués soient présents, pour un total de 42 délégués, incluant la présidence. Après décompte des personnes présentes, seulement 35 personnes, incluant la présidence, sont présentes, et malgré l'arrivée tardive de quelques personnes, le quorum n'est malheureusement pas atteint pour cette réunion.

M. de Bellefeuille explique qu'il va quand même tenir un Forum, comme s'il y avait quorum, et que les propositions pourront être entendues. Par la suite, l'Exécutif national verra comment faire cheminer ces propositions.

Devant la constatation qu'il n'y a pas quorum pour une deuxième rencontre consécutive de ce Forum, Mme Annie Dallaire, représentante régionale technique de la région 1, pose la question à savoir s'il est possible qu'il y ait un problème avec les libérations, car certaines personnes les ont reçues il y a deux jours seulement. À la suite de son intervention, plusieurs personnes se présentent au micro pour élaborer sur le sujet. Les principaux points mentionnés sont :

- Le nombre de délégués, selon la liste fournie par le siège social, ne correspond pas toujours à la liste de délégués de la section.
- Les libérations sont souvent reçues à la dernière minute, ce qui fait que le délai est trop court pour demander des libérations, car souvent un minimum de trois (3) jours d'avis est requis par l'employeur pour accorder des libérations.
- Des libérations ne se sont pas rendues lors du dernier Forum (mauvaise adresse).
- Des libérations ont été remises lors de la dernière assemblée générale, mais si les personnes n'étaient pas présentes à l'assemblée, elles leur ont alors été postées. Une personne suggère que les libérations soient postées de façon automatique, et non remises en assemblée.
- Une personne précise qu'elle a reçu sa libération seulement hier par la poste et dit ne pas comprendre pourquoi les libérations ne sont pas toutes envoyées par télécopieur. M. de Bellefeuille spécifie qu'il aimerait connaître le nom des personnes à qui cette personne s'était adressée pour faire sa demande de libération afin d'assurer un suivi.

M. Jacques Bouchard, secrétaire général du SFPQ, se joint alors à la table de la présidence pour discuter des problématiques expliquées ci-haut. Il explique que le Forum Culture et Récréotourisme est nouveau et que c'est un peu plus compliqué avec les délégués de ce Forum du fait qu'ils n'ont pas toujours de section (Sépaq surtout). M. Bouchard mentionne que le Secrétariat général ne pouvait pas émettre une seule libération pour les trois instances. Il insiste sur le fait que le Secrétariat général fait tout son possible pour répondre aux questions et que, généralement, les messages laissés au Secrétariat général trouvent réponse dans les 24 heures.

M. Yvon Brault, trésorier général du SFPQ, fournit des informations quant à la façon de compléter le formulaire de comptes de dépenses pour ce Forum (kilométrage, frais de séjour, etc.).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À 9 h 35, M. Paul de Bellefeuille fait la lecture de l'ordre du jour, explique le fonctionnement des ateliers et demande à l'assemblée s'il y a des points spécifiques dont les gens aimeraient discuter. M. Francis Lévesque (Parc du Bic-Section-601) indique qu'il aimerait parler des coupures de postes à la Sépaq et voudrait de plus amples renseignements sur les articles 30.13 et 30.14. M. de Bellefeuille en prend bonne note et informe que M. Robert Lespérance, conseiller au Service de la gestion des accréditations et de la négociation, en parlera un peu plus tard. De son côté, M. Grégory Jean-Baptiste (Parc de la Gaspésie-608) ajoute qu'il aimerait parler des reçus d'impôt de Desjardins. On convient alors d'un varia ouvert et ce point sera donc abordé au varia.

PROPOSITION N° 1 (il n'y a pas de numéro officiel de proposition, car il n'y a pas quorum)

Il est proposé par le confrère André Brûlé (Camping de la Baie-de-Percé-686)
Appuyé par le confrère Réjean Poirier (Parc d'Oka-508)

Que l'on adopte l'ordre du jour du présent Forum Culture et Récréotourisme.

Proposition adoptée non officiellement par les délégations présentes.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN 2013

Étant donné qu'il n'y a pas quorum, le procès-verbal ne peut être officiellement adopté.

M. Daniel Cadieux (Parc du Mont-Mégantic-453) propose que l'assemblée se prête au jeu en faisant comme s'il y avait quorum et en procédant à l'adoption du procès-verbal.

PROPOSITION N° 2 (il n'y a pas de numéro officiel de proposition, car il n'y a pas quorum)

Il est proposé par le confrère André Brûlé (Camping de la Baie-de-Percé-686)
Appuyé par le confrère Jean-Yves Ouellet (Réserve faunique de Matane-614)

Que l'on adopte le procès-verbal du 13 juin 2013.

Proposition adoptée non officiellement par les délégations présentes.

Une personne demande alors qu'on lui rappelle les critères nécessaires pour avoir quorum. M. de Bellefeuille fait donc la lecture de l'article traitant du quorum. Il indique qu'il y a présentement 40 délégations officielles présentes et qu'on aurait eu quorum à 42 délégations.

M. Jonathan Corbin (BANQ Montréal-221) se présente au micro en mentionnant que certaines personnes, dont lui-même, n'ont pas reçu le procès-verbal du 13 juin 2013. M. de Bellefeuille rappelle qu'une copie a été distribuée, soit à la table d'enregistrement, soit directement dans la salle, et il propose alors de laisser quelques minutes à l'assemblée pour en prendre connaissance (même s'il avait été adopté non officiellement un peu plus tôt).

4. SUIVI DE LA PROPOSITION N° 4

Étant donné que cette proposition concerne le Conseil des arts et des lettres du Québec et que personne de ce Conseil n'est présent dans la salle, M. de Bellefeuille suggère de reporter la discussion et ajoute qu'un suivi sera fait.

5. CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

M. Paul de Bellefeuille invite la consœur Catherine Charron, conseillère à la recherche au SFPQ, à se joindre à la table de la présidence pour faire son exposé sur le sujet. Elle commence son intervention à 10 h.

Mme Charron explique l'objectif de l'enquête qu'elle mène actuellement sur la question et qui a pour but, entre autres, de provoquer des discussions. Elle insiste sur le fait que la conciliation travail-famille est un enjeu relatif aux conditions de travail, à l'égalité homme-femme, et qu'il s'agit d'un enjeu collectif. Elle rappelle qu'il est important d'interpeler l'État sur ces divers aspects.

À la suite de son exposé, plusieurs personnes se présentent au micro pour exprimer leur point de vue sur le sujet. Ce qu'il en ressort principalement est qu'il serait intéressant d'avoir une banque de vacances pour maladie, non seulement pour prendre soin des enfants, mais aussi des parents qui nécessitent des soins. En fait, il faudrait élargir la notion de « responsabilités familiales » aux grands-parents, ou du moins trouver un juste milieu. Certains semblent avoir une clause de ce genre dans leur convention, mais ce n'est pas le cas pour tous.

Pause-café de 10 h 30 à 11 h

Au retour de la pause, M. de Bellefeuille invite le confrère Louis-Joseph Saucier, conseiller à la recherche au SFPQ, à prendre parole à l'avant au sujet des coupures d'heures à la Sépaq. M. Saucier souligne que sa présentation ne sera pas un exposé de ce qui a déjà été compilé. Il veut plutôt connaître l'état des coupures qui affectent le personnel à la Sépaq. À cet effet, il va distribuer un questionnaire à l'assemblée qui doit être complété afin que le Syndicat soit plus au fait et « blindé », car l'objectif du questionnaire est d'aller vers une dénonciation médiatique éventuellement, mais avant d'en arriver là, il précise qu'il faut être très bien documentés.

Il explique aussi qu'il faut évaluer comment les coupures influencent les services et si cela risque, par exemple, d'ouvrir la porte au braconnage ou à d'autres problèmes. Il veut aussi connaître la situation dans chaque parc et dans chaque réserve. Il spécifie, pour les gens qui ont peut-être déjà reçu le questionnaire l'an passé, de plutôt mettre l'accent cette fois-ci sur ce qui est annoncé dès ce printemps. Il fait aussi circuler une feuille pour que les gens intéressés à recevoir le questionnaire par courriel puissent y inscrire leur adresse courriel.

Le confrère de Bellefeuille demande au confrère Saucier s'il vise surtout la Sépaq avec son questionnaire. M. Saucier répond que oui, mais il indique qu'il est important qu'il le sache si des gens vivent une telle situation dans d'autres organismes, car les annonces faites par le gouvernement risquent de toucher tout le monde à un moment donné, incluant le parapublic.

À la suite de la présentation de M. Saucier, plusieurs personnes se présentent au micro pour faire état de la situation dans leur milieu de travail respectif et exprimer leur opinion sur le sujet. Les principaux points qui en ressortent sont les suivants :

- Certaines personnes se sont fait couper jusqu'à trois mois de travail.
- À cause des coupures, il y a des employés qui n'ont plus de pause et doivent manger pendant qu'ils sont à l'accueil, en présence des clients.
- Les gens se font tellement couper d'heures qu'ils risquent de ne plus avoir accès au chômage.
- Il y a des abolitions de postes, la durée des contrats saisonniers diminue ainsi que les heures de la semaine de travail.

La consoeur Claveau ajoute qu'il est important de mentionner tous les points dans le questionnaire. Il y a des pertes d'emploi, certes, mais il faut faire état des coupures en lien avec la mission des parcs.

M. Michel Rivard (Réserve faunique du Saint-Maurice-405) soulève un point important : il insiste sur le fait qu'il faut agir rapidement, et non juste récolter des données. Dans six mois, il ne veut pas se faire dire que le Syndicat a des données... il faut qu'il se passe quelque chose d'ici là! Il ne veut pas se retrouver dans un an en train de discuter des mêmes affaires... Pour la Sépaq, c'est l'image qui est importante, alors il faut faire une sortie médiatique selon lui.

M. de Bellefeuille fait un message d'intérêt général : il rappelle que le Conseil syndical de vendredi se tiendra à l'édifice du SFPQ au 5100, boul. des Gradins, à Québec, et non au Centre des congrès.

Mme Catherine Bouchard (Siège social Sépaq-653) demande si c'est possible que le questionnaire soit remis une semaine après que les gens aient eu leur journée d'accueil à la Sépaq.

PROPOSITION N° 3 (il n'y a pas de numéro officiel de proposition, car il n'y a pas quorum)

Il est proposé par la consoeur Catherine Bouchard (Siège social Sépaq-153)
Appuyée par la consoeur Christine St-Laurent (Réserve faunique de Portneuf-139)

Que chaque délégué, par établissement ou lieu de travail, et si possible par corps d'emploi, complète le questionnaire remis par M. Louis-Joseph Saucier concernant les coupures au niveau des effectifs de la Sépaq et de sa mission, et ce, au plus tard le 30 juin 2014.

Proposition adoptée non officiellement par les délégations présentes.

Un membre de l'assemblée demande qui va s'assurer de faire part de cette information aux délégués absents. Le confrère Paul de Bellefeuille répond que le SFPQ va communiquer avec les différentes régions via les représentants régionaux pour les informer de cette proposition.

À 11 h 35, la consoeur Maryse Rousseau, 4^e vice-présidente, prend la parole pour discuter de la convention collective des gens de la Sépaq. Étant donné que les discussions touchent particulièrement les gens de la Sépaq, M. de Bellefeuille propose de libérer une partie de l'assemblée, soit les gens ne provenant pas de la Sépaq. Le but de l'allocation de la consoeur Rousseau est de parler d'**intermobilité** et surtout de trouver réponse à la question suivante : « À l'Aquarium de Québec, ils ont négocié cette clause, mais est-ce que les gens de la Sépaq acceptent que les gens de l'Aquarium viennent « bumper » à la Sépaq? » Mme Rousseau explique que le but de sa présence est de venir chercher une orientation quant à cette question, car la clause négociée par l'Aquarium a un impact sur les autres. Elle va laisser le temps aux gens d'en discuter et elle va

revenir en fin de journée pour connaître l'opinion des gens à ce sujet et l'orientation à prendre. Deux personnes se prononcent toutefois immédiatement sur la question.

En effet, Mme Catherine Bouchard (Siège social Sépaq-653) doute qu'il soit nécessaire de faire une tournée présentement pour connaître l'opinion des membres à ce sujet, mais suggère plutôt de voir s'il est nécessaire de rectifier la situation lors de la prochaine négociation.

M. Grégory Jean-Baptiste (Parc de la Gaspésie-608) demande combien il y a d'employés réguliers présentement à l'Aquarium. M. Patrice Corriveau (Aquarium du Québec-153) répond qu'il y en a environ une cinquantaine. M. Jean-Baptiste dit qu'à sa connaissance, une seule personne a bénéficié de la clause d'intermobilité depuis les sept années qu'il est à la Sépaq, donc il ne voit pas cela comme un problème.

Fin des interventions à 11 h 45 pour la pause-dîner

Au retour, à 13 h 30, on aborde le point 7 de l'ordre du jour plutôt que le point 6 qui sera plutôt traité après le point 8.

7. SUIVI DE LA NÉGOCIATION SÉPAQ

Le confrère Robert Lespérance, conseiller à la négociation au SFPQ, présente une rétrospective des négociations avec la Sépaq.

Au total, il y a eu cinq jours de grève, soit deux dans les parcs et trois dans les réserves. Aussi, il y a eu manifestations à Duchesnay et ailleurs.

M. Lespérance dit qu'il peut répondre à quelques questions de l'assemblée, mais précise qu'il ne s'agit pas d'une rencontre Sépaq, donc il faut respecter toutes les personnes présentes dans la salle. Il aborde principalement les deux points suivants : les changements en regard des vacances et l'avancement d'échelon.

Plusieurs personnes se présentent au micro pour exprimer leur point de vue ou poser des questions. Entre autres, M. Michel Rivard (Réserve faunique du Saint-Maurice-405) demande s'il va y avoir un texte déposé par rapport à la délégation de responsabilités. M. Lespérance répond que non.

M. Frédérick Dagenais (Parc du Mont-Orford-453) demande si l'employeur a une date limite pour fournir les copies de la convention collective. La réponse est oui, il a 90 jours.

Mme Julie Frégault (BANQ Rouyn-Noranda-806) se présente au micro en disant qu'elle n'a rien contre la Sépaq, mais qu'elle est venue de Rouyn-Noranda pour assister à la présente rencontre et que jusqu'à présent, il n'y a pas grand-chose qui la touche vraiment... À la suite de son intervention, et avant celle du confrère Carl Ouellet du Service des recours, M. de Bellefeuille suggère aux personnes « non Sépaq » présentes dans la salle de sortir vu que les discussions qui suivront ne les concernent pas, et il leur propose de commencer à compléter le questionnaire qui sera remis plus tard lors des ateliers. Au total, six personnes sortent de la salle à ce moment.

8. SUIVI DES RECOURS

Le confrère Carl Ouellet, conseiller au Service des recours et des relations de travail, commence son intervention à 13 h 55.

Il précise d'abord qu'il y a toujours des dossiers en cours à la Sépaq. Il mentionne qu'ils sont maintenant rendus avec quatre arbitres au lieu de trois. De plus, il y a présentement deux dossiers plus « chauds » sur la planche, soit un dossier à caractère plus personnel où l'employeur a fait du dénigrement d'employés, et un dossier au Parc du Mont St-Bruno où des employés ont contesté le fait que l'employeur a partagé leur temps de travail.

Quelques personnes se présentent au micro pour exposer des situations vécues ou poser des questions, parmi lesquelles :

- Quand vous parlez de « cadre », vous parlez de qui au juste? Réponse : quelqu'un qui ne fait pas partie de l'unité d'accréditation.
- Est-ce que les formulaires de grief pour la Sépaq vont être bientôt prêts afin qu'on ne soit plus obligés d'aller les demander à l'employeur, et pourquoi ne sont-ils pas disponibles en ligne? Réponse : Oui, ils sont presque prêts et chaque nouveau formulaire sera maintenant en cinq copies. La raison pour laquelle les formulaires ne sont pas disponibles en ligne est qu'ils sont numérotés individuellement pour être en mesure d'en faire le suivi, et il serait impossible de suivre la fréquence des numéros de cette façon.

Fin de l'intervention du confrère Carl Ouellet à 14 h 20.

6. PLACE AUX ORGANISATIONS (ATELIERS ET PLÉNIÈRE)

M. de Bellefeuille explique la feuille « Guide d'animation » qui a été distribuée à tous et qui contient trois questions sur lesquelles auront à se pencher les participants en ateliers. Les trois questions concernent les sujets suivants :

Question 1

Quel est le principal problème de conditions de travail rencontré dans votre organisation?

Question 2

Comment se portent les relations de travail dans votre organisation et quel est leur impact sur le climat de travail? Quelles sont les conditions à développer ou à améliorer? Vous sentez-vous bien préparés et formés pour assumer votre rôle de représentant ou représentante syndical(e) auprès de la partie patronale?

Question 3

Quels ont été les événements marquants dans votre organisation au cours de la dernière année?

Par la suite, cinq groupes sont formés et on leur accorde une trentaine de minutes pour échanger sur ces questions entre eux.

Pause-café de 15 h à 15 h 30

Au retour de la pause-café, M. de Bellefeuille explique le fonctionnement de la plénière et invite les gens « non Sépaq » à se prononcer en premier vu qu'ils sont moins nombreux dans la salle, pour terminer avec ceux de la Sépaq.

Voici un résumé de la plénière de chaque groupe et des réponses aux questions :

Présentation du 1^{er} groupe

Porte-parole du groupe : M. Stéphane Ruest (BANQ Montréal-221)

Ce groupe représente les lieux de travail ci-dessous et n'a pas fourni de résumé écrit de son atelier :

• Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ)	• Musée de la civilisation de Québec
--	--------------------------------------

Question 1 :

- Manque d'embauche et manque flagrant de personnel.
- Manque de communication et de formation.

Question 2 :

- Relations difficiles avec la directrice des ressources humaines.
- Le PDG s'en va et ils sont en attente d'un nouveau qui sera sûrement libéral selon eux.
- Problème de proximité parfois entre l'employeur et les employés (ex. : employée à Québec, directrice à Gatineau).
- Une mécanisation est en train de s'opérer et cela va sûrement mener à des pertes d'emplois; tout cela mine le climat de travail.
- Il serait bien d'avoir un « réseau informel » pour que les gens puissent se rencontrer et discuter entre eux de leurs problèmes vécus au travail.

Question 3 :

- Ils n'ont pas répondu à cette question.

M. Ruest ajoute que l'atelier a répondu à leurs attentes dans le sens qu'ils voulaient avoir la chance de se retrouver tous ensemble (BANQ et Musée) pour discuter de leurs problématiques.

M. de Bellefeuille demande alors si d'autres groupes que la BANQ ou la Sépaq aimeraient prendre la parole. Étant donné que la réponse est négative, on ouvre alors la plénière à la Sépaq à 15 h 45.

Présentation du 2^e groupe

Porte-parole du groupe : M. Daniel Cadieux (Parc du Mont-Mégantic-453)

Ce groupe représente les parcs et établissements ci-dessous et a fourni un résumé écrit de son atelier :

• Auberge et Golf Fort-Prével	• Parc des Îles-de-Boucherville
• Centre touristique du Lac-Simon	• Parc d'Oka
• Parc d'Aigüebelle	• Parc du Mont-Mégantic
• Parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé	• Parc du Mont-Orford
• Parc de Plaisance	• Parc du Mont-Saint-Bruno

Question 1 :

- Les horaires de travail atypiques sont une problématique générale. Chaque direction a ses propres couleurs et c'est très différent d'un parc à l'autre.
- C'est difficile d'avoir des journées de congé pendant la fin de semaine.
- La nouvelle convention avec les horaires affichés à l'avance devrait permettre d'améliorer les conditions de travail.
- L'utilisation du propane est omniprésente et une formation serait essentielle pour tous les employés qui ont à manipuler ce gaz dangereux.

Question 2 :

- Plusieurs CRT sont fonctionnels alors que d'autres sont complètement dysfonctionnels.
- Ils font le procès-verbal pendant le CRT afin que les textes soient approuvés sur-le-champ.
- Il y a 23 parcs et on dirait qu'il y a 23 façons différentes de gérer.
- Relations de travail : il faut faire une pré-rencontre avec l'employeur avant de formuler un grief et souvent les employés ne sont pas accompagnés de leur représentant ou représentante syndical(e) et cela entraîne parfois de l'intimidation. On pourrait formuler un texte à cet effet pour les employés.

Question 3 :

- La grève s'est bien vécue par eux en général, malgré quelques informations manquantes quant aux remboursements pour frais de grève.
- C'est le Parc du Mont-Mégantic qui a subi le plus de coupures.
- Plusieurs employés subissent de l'intimidation de la part de visiteurs. Il faudrait peut-être instaurer une politique du genre « tolérance zéro », avec affichage à cet effet. M. de Bellefeuille demande si, lors de telles situations, un rapport écrit est produit. La réponse est oui, alors M. de Bellefeuille demande de les faire parvenir au Syndicat afin d'avoir des données prouvant que ce problème d'intimidation est bel et bien existant.

Présentation du 3^e groupe

Porte-parole du groupe : Grégory Jean-Baptiste (Parc de la Gaspésie-608)

Ce groupe représente, entre autres, les parcs et établissements ci-dessous et n'a pas fourni de résumé écrit de son atelier :

• Parc de la Gaspésie	• Parc du Bic
• Parc des Monts-Valins	• Services alimentaires Montchâteau

Question 1 :

- Conditions de travail : les réponses varient de excellentes (ex. Mont-Valin) à très mauvaises.
- Parc du Bic et Services alimentaires Monchâteau : impossibilité de prendre des vacances durant la haute saison. À la suite de cette remarque, une personne ajoute qu'il ne faut pas que les travailleurs fassent de « l'auto-censure » à ce sujet, comme de dire « je ne peux pas prendre de vacances l'été parce qu'il n'y a personne pour me remplacer », car cela reste le problème de l'employeur.
- Les heures de la semaine de travail ont diminué.

Question 2 :

- Parc du Bic : sentiment qu'il y a deux équipes.
- Parc des Monts-Valin : très bonne entente avec le gestionnaire, il connaît bien la convention.
- En Gaspésie, le cellulaire ne « rentre » pas dans le bois. Seul le garde-parc possède un radio et ce radio ne peut être prêté à personne. Il s'agit là d'un problème potentiel de santé et sécurité si un événement se produit dans le bois. L'accès étant souvent très difficile, seul l'hélicoptère peut procéder au sauvetage.

Question 3 :

- Rien de particulier.

Présentation du 4^e groupe

Porte-parole du groupe : Catherine Bouchard (Siège social de la Sépaq-153)

Ce groupe représente, entre autres, les parcs et établissements ci-dessous et a fourni un résumé écrit de son atelier :

• Aquarium de Québec	• Parc des Grands-Jardins
• Manoir Montmorency	• Sépaq (service des ventes et réserv.)
• Parc de la Chute-Montmorency	

Question 1 :

- Au SVR (Service des ventes et réservation de la Sépaq), il y a un manque flagrant de personnel, ce qui occasionne un mauvais service à la clientèle. Cela devient épuisant et rend le climat de travail difficile.
- Aquarium de Québec : ils ont de la difficulté à embaucher des employés de qualité, car les salaires ne sont pas assez élevés. Aussi, il y a un fort taux de roulement de personnel et cela démoralise les troupes en général, car ils perdent des collègues, doivent constamment redonner de la formation, etc. Ils ont fait un grand pas lors de leurs dernières négociations malgré le problème des fériés. La prise de décision est difficile, car il y a trop de gestionnaires, donc les passionnés s'en vont.
- Parc des Grands-Jardins : leurs conditions semblent satisfaisantes.
- Manoir Montmorency : ils n'ont plus d'heures, se font couper et couper.
- Parc de la Chute-Montmorency : il y a des coupures de temps et les guides animaliers sont passés de 22 à 19 dû à une mauvaise gestion du projet.

Question 2 :

- Siège social de la Sépaq : en ce qui a trait aux relations de travail, Mme Bouchard dit que c'est simple, il n'y en a tout simplement pas!
- SVR et Parc des Grands-Jardins : Les CRT vont bien.
- Aquarium de Québec : manque de communication qui cause des problèmes de relations de travail.

Question 3 :

- Aquarium de Québec : les négociations ont été longues et ardues.
- Siège social de la Sépaq : il y a eu beaucoup de coupures, sauf aux T.I. (technologies de l'information). Il y a encore beaucoup de monde qui travaille pour ce service et Mme Bouchard se demande d'ailleurs pourquoi. Elle aimerait presque avoir des chiffres à ce sujet...
- Il y a un nouveau parc dans la région 8, soit le Parc d'Opémican.

Présentation du 5^e groupe

Porte-parole du groupe : Renaud Beaupré (Réserve faunique La Vérendrye-803)

Ce groupe représente les réserves ci-dessous et a fourni un résumé écrit de son atelier :

• Réserve de Matane	• Réserve du Saint-Maurice
• Réserve de Papineau-Labelle	• Réserve la Vérendrye Nord
• Réserve de Portneuf	• Réserve Mascouche

Question 1 :

- Il y a de plus en plus de travail et de moins en moins d'employés.
- Il y a un manque d'organisation lors de la planification des travaux.
- Les heures de travail sont coupées.

Question 2 :

- Les relations de travail sont difficiles et lourdes à la suite des coupures de personnel.
- Le lien de confiance et les communications avec l'employeur sont parfois tellement difficiles qu'il n'y a même plus de CRT (pas de retour, pas de suivi). Il y a un grand besoin en formation continue pour les CRT.
- On ressent un grand manque d'appartenance envers l'organisation.

Question 3 :

- Dans certaines réserves, des employés seraient privilégiés par rapport à d'autres, comme le fait d'avoir accès à de plus beaux lacs.
- L'employeur cherche tous les moyens possibles pour réduire les heures de travail des employés, tant à l'accueil que sur le terrain.

Fin de la période de plénière à 16 h 20

M. Jonathan Corbin se présente alors au micro pour faire une proposition.

PROPOSITION N° 4 (il n'y a pas de numéro officiel de proposition car il n'y a pas quorum)

Il est proposé par le confrère Jonathan Corbin (BANQ Montréal-221)

Appuyé par le confrère André Julien (Musée de la civilisation de Québec-152)

Que l'accréditation *Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)* ainsi que les accréditations *Musée d'art contemporain de Montréal* et *Musée de la civilisation de Québec* quittent le « Forum Culture et Récrotourisme » pour se joindre au « Forum Services » et que le « Forum Culture et Récrotourisme » soit scindé en deux et renommé « Forum SEPAQ » et « Forum Culture ».

Proposition adoptée non officiellement par les délégations présentes

M. de Bellefeuille juge que la proposition est parfaitement recevable, mais vu qu'il y a beaucoup d'absents et qu'il n'y a pas quorum, il propose de faire circuler l'information avant d'approuver la proposition. Il va consulter le Secrétariat général et l'Exécutif national à ce sujet.

M. Corbin précise que la même proposition sera amenée vendredi lors du Conseil syndical, mais il voulait quand même en parler ici au Forum avant, ceci afin de ne froisser personne. Il trouve que cette proposition permettra de pouvoir se parler « d'égal à égal » et que chacun y trouvera ainsi son compte.

9. ASSURANCE-EMPLOI, PLAN D'ACTION

La consoeur Brigitte Claveau prend la parole à 16 h 30 afin de faire un résumé de la situation.

Mme Claveau indique qu'il y a eu une rencontre des coalitions à Québec le 29 mars dernier et qu'ils ont senti beaucoup de découragement lors de cette rencontre. Ils se sont aussi rendu compte qu'Harper n'a pas encore appliqué toute sa réforme. Le SFPQ se prépare pour le Forum social des peuples qui se tiendra à Ottawa en août prochain. Présentement, il y a seulement 38,4 % des gens qui se qualifient pour l'assurance-emploi. Mme Claveau insiste sur le fait que le combat doit se poursuivre, qu'il faut continuer de se mobiliser.

M. de Bellefeuille ajoute que juste avant le 29 mars, il y avait eu une rencontre à Ottawa avec des syndicats de l'Ouest en vue d'une mobilisation nationale. Il rappelle aux gens de ne pas hésiter à sortir lorsqu'il y a des mobilisations, car c'est très important.

Par la suite, quelques personnes se présentent au micro afin d'exprimer leur point de vue à ce sujet ou relater une expérience personnelle vécue lors d'un appel reçu de l'assurance-emploi.

10. VARIA

M. Grégory Jean-Baptiste (Parc de la Gaspésie-608) se présente au micro pour parler des reçus d'impôt émis par Assurances Desjardins. Il mentionne qu'il faudrait communiquer avec la compagnie pour demander que les envois soient faits de façon systématique, car en Gaspésie par exemple, ils doivent les appeler pour leur demander. Le confrère Paul de Bellefeuille répond qu'il va vérifier avec M. Edgard Khayat de Desjardins.

Distribution du questionnaire d'appréciation par M. de Bellefeuille

À 16 h 45, la consoeur Maryse Rousseau revient avec la question du matin en vue de connaître l'orientation prise à savoir si les gens de la Sépaq veulent de l'intermobilité ou non.

À cette question, Mme Catherine Bouchard (Siège social Sépaq-653) demande s'il y a beaucoup de journées d'accueil complétées jusqu'à présent, car cela pourrait être discuté lors de ces journées. Mme Rousseau répond que oui et reconnaît qu'il aurait fallu, idéalement, se voir avant les journées d'accueil.

Mme Bouchard mentionne qu'en ce qui la concerne, les conventions collectives peuvent rester telles que négociées.

De son côté, Mme Christine St-Laurent (Réserve faunique de Portneuf-139) ajoute que c'est tellement minime comme impact réel dans les milieux de travail que cela peut attendre à la prochaine négociation.

L'assemblée se rallie à cette opinion et la décision finale est donc de laisser les conventions collectives telles que négociées et d'attendre à la prochaine négociation pour en reparler.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, le confrère Paul de Bellefeuille, président d'assemblée, annonce la levée de l'assemblée du 3^e Forum Culture et Récréotourisme à 17 h.



Paul de Bellefeuille
Vice-président
Responsable du Forum Culture et Récréotourisme

/ig

Documents remis lors du 3^e Forum Culture et Récréotourisme suivant le XXV^e Congrès [25-FCR-03] :

- Convocation et ordre du jour
- Procès-verbal de la réunion du premier Forum Récréotourisme [25-F01-01]
- *SFPQ Express* du Forum Culture et Récréotourisme (n° 169 – avril 2014)
- Questionnaire du confrère Louis-Joseph Saucier intitulé « Sépaq : mission et coupures de services – Infos à collecter 2014 »)
- Guide d'animation (pour les ateliers)
- Questionnaire d'évaluation du Forum